

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 A 20H30

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

• MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Présents : M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Laurent BADONE, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ.

Absente excusée : Mme Anne-Sophie PESSAY

CITOYENS D'HONNEUR :

Présente : Valérie POULAT

Absents excusés : Alain MAISTRE, Victor GIRARD

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PERILLAT CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les personnes tirées au sort sont : M. Thierry ANDRETTO, M. Frédéric BAUWENS, Mme FORCELLA Sophie, Mme GUILLAUME Françoise, M. GUILLAUME Georges, Mme Jennifer FIORENZANO, M. Laurent MARTIN.

1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (27 juillet 2015).

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal : **approuvé à l'unanimité.**

2/Décisions du Maire: travaux de restauration :

* Remise en état du Calvaire suite à un accident de voiture : devis de PERISSIN FABERT Denis pour un montant de 750€ HT.

* Restauration du mur de l'Abbaye: devis de PERISSIN-FABERT Denis pour un montant de 980€ HT.

*Mobilier cuisine appartement 1 Résidence de l'Abbaye : devis de l'entreprise MERMILLOD-PORRET pour un montant de 480.36 € HT

*Peinture de la grenette et du local toilettes publiques Place de l'Abbaye : devis de PEILLEX Marie-Françoise pour un montant de 4800 € HT.

3/Mode de règlement financier de l'enfouissement du réseau électrique et de l'éclairage public (secteur de la Pesse) :

a/ renforcement électrique : 18 179€ HT au comptant Vote à l'unanimité.

b/ éclairage public : 14 070 € HT au comptant. Vote à l'unanimité.

4/ Attribution du marché de rénovation du réseau d'eau, secteur de la Pesse:

L'entreprise LATHUILLE a été retenue pour un montant de 53 969 € HT. Les travaux sont subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau et le SMDEA.

Au vu des contraintes de fermeture de route, il sera nécessaire de prendre en considération les personnes tributaires de l'ADMR ou de soins journaliers.

5/ Attribution du marché de l'aire de jeux de l'école: La Société COLAS a déjà préparé les enrobés pour un montant de 2540€ HT.

L'entreprise PROLUDIC a été retenue pour un montant de 18 028.68€ HT, subventionné à 50%. L'aire de jeux sera opérationnelle le 10/10 sous réserve des conditions météo.

6/ Gestion de la demande locative sociale:

Pour les demandes de logements sociaux, le conseil municipal accepte à l'unanimité de devenir service enregistreur dans le système national d'enregistrement et autorise M. Le Maire à prendre les dispositions et à signer la convention pour la mise en place du dispositif.

A noter que, au Corti, sur 5 logements, 3 sont en réservation communale.

7/ Attribution de logements vacants à l'abbaye :

L'appartement 1 de l'abbaye sera disponible au 15/10. Quatre dossiers ont été reçus. Au vu des différents paramètres à prendre en compte, le conseil municipal décide de donner mandat au Maire et à la commission vie sociale pour finaliser l'attribution.

8/ Carte Entr'Bornand :

Le conseil municipal approuve le projet de convention avec la commune de Grand-Bornand pour la mise en place des cartes Entr'Bornand valables du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016. Il autorise M. Le Maire à signer la convention et approuve la participation communale à hauteur de 30 € par enfant non adhérent du ski club de Grand Bornand: 3 votes pour une participation communale de 26 € et 8 votes pour une participation communale de 30€. Le conseil municipal accepte également de nommer Nolwenn PERILLAT ROUX régisseuse suppléante de la régie de recettes des cartes.

9/ Projet de convention avec les crèches de Grand Bornand et de La Clusaz :

Un projet de convention avec les crèches de Grand Bornand et de la Clusaz est en réflexion. Le conseil municipal est déterminé à mener une politique en faveur de la petite enfance mais devra élaborer les critères qu'il souhaite voir figurer dans cette convention.

Questions diverses:

Projet de la réfection du pont de chef lieu : après rencontre avec M. Desgrandchamps et la société Alpes Ouvrages, il s'avère indispensable qu'un bureau d'étude soit mandaté pour établir le cahier des charges, recruter les entreprises et effectuer le suivi du chantier.

Guide du patrimoine : Une personne originaire de St Jean de Sixt effectue une formation comme guide des pays de Savoie avec comme site de référence Entremont. La commune s'est engagée à participer aux frais de formation à hauteur de 150€.

Subvention eau : Suite à l'appel à projet lancé par l'Agence de l'eau pour l'amélioration du rendement des réseaux d'eau, la commune a monté un dossier pour le renouvellement de ses canalisations vétustes. Une subvention de 50% de l'Agence de l'eau et de 30% du SMDEA ont été obtenues. Les appels d'offres vont être lancés avec Profils Etudes pour les secteurs du Pont Sud, de Montessuit, de La Côte et de Chez Tonnerre.

Déneigement : un appel à concurrence sera lancé pour le déneigement des voies communales pour un an avec possibilité de reconduction deux fois.

Groupement de commande des enrobés : La Société COLAS est attributaire du marché.

SM3A: le syndicat a obtenu des subventions de l'état suite aux crues du 1^{er} mai. Un premier montant de 528350€ a été débloqué.

Eclairage public: le diagnostic technique sur les installations a été réalisé par la RET. Des économies sont à faire concernant la consommation.

Stationnement: des fourgons stationnent en permanence sur le parking de la salle des fêtes. A vérifier.

Norcière: Nous n'avons toujours pas reçu le rapport de l'architecte sur les travaux du chalet de Norcière. Il est prévu de le relancer.

Rentrée scolaire: 35 familles étaient concernées; 65% des enfants participent aux NAP avec un système d'inscription à l'avance.

Projet de territoire: un premier bilan a été réalisé à Grand-Bornand samedi 12/09 avec les différents acteurs des communes de la CCVT.

Local APE: l'APE est satisfaite du local qui lui a été attribué. L'aménagement est en cours de finalisation.

Participation aux pots accueil et à la fête du 15 août: M. le Maire remercie les élus qui ont participé activement à ces événements.

La séance est levée à 23h20.

Le Maire
Christophe FOURNIER